

EXAMEN PRÉALABLE DE LA CONCEPTION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Dossier technique- Fiche déclarative

Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre installation d'assainissement non collectif, ou vous allez déposer une demande de permis de construire, vous devez en amont obtenir l'accord du SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif, sur la conformité de votre projet.

Pour cela, vous devez remplir et déposer le présent document auprès du SPANC, accompagné de votre étude de filière.

Votre dossier sera étudié en deux temps :

- **Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier.**
- **Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblaiement) pour confirmer leur bonne exécution**

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC – est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle du SPANC.

Une étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière est exigée par le SPANC de la Communauté de Communes d'Isigny Omaha.

I. INFORMATION GENERALES

► NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- ☐ d'une demande de permis de construire **d'une construction neuve**
- ☐ d'une demande de permis de construire **d'une construction déjà existante** (transformation, agrandissement)
- ☐ de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire
- ☐ d'une modification du projet d'installation suite à un projet non conforme

► COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du demandeur :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Courriel :@.....

Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur) :

Code postal : Commune :

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) :

Référence cadastrale de l'installation d'assainissement (section et numéro) :

II. CARACTERISTIQUES DU PROJET

► MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)

Nom:

Téléphone :

Adresse :

Installateur (entreprise ou particulier)

Nom:

Téléphone:

Adresse :

► CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?

☐ Oui ☐ Non

Détail des éléments qui seront conservés :

.....

Maison d'habitation

Type de Résidence

☐ Principale ☐ Secondaire ☐ Location ☐ Autre (préciser:))

Combien de **pièces principales*** (PP) la construction compte-t-elle ?

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales* après travaux)

Cas particulier : si le dimensionnement retenu est différent de la règle de base, quel est le nombre d'EH retenu ? EH

Autres immeubles

(Locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Type de locaux :

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu ? EH

► MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

☐ Adduction publique

☐ Alimentation privée - Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc.):.....

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui : - l'ouvrage est-il déclaré ?

☐ Oui ☐ Non

- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ? ☐ Oui ☐ Non

- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?

☐ Oui ☐ Non

- la distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ?

☐ Oui ☐ Non

► COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ?

☐ Oui ☐ Non

► CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Surface totale : m²

Surface disponible pour l'installation : m²

Pente existante : ☐ < 5 % ☐ de 5 à 10 % ☐ > 10 %



IMPORTANT : la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement, traitement primaire et secondaire, évacuation) devront obligatoirement figurer.

INSTALLATIONS AVEC DISPOSITIF DE TRAITEMENT PAR LE SOL EN PLACE OU PAR UN MASSIF RECONSTITUÉ

PRETRAITEMENT ET OU TRAITEMENT PRIMAIRE

☐ Bac à graisses :

☐ 200 litres (eaux de cuisine) ☐ 500 litres (toutes eaux ménagères)

☐ Autre volume: litres

☐ Fosse toutes eaux Volume : m³

☐ Préfiltre (décolloïdeur) Volume : m³

Est-il intégré à la fosse ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

☐ Autre dispositif (fosse chimique, fosse d'accumulation) :

☐ Toilettes sèches :

Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le prétraitement, le traitement primaire, le traitement secondaire et l'évacuation des eaux ménagères.

Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) :

.....
.....

TRAITEMENT SECONDAIRE

Épandage par le sol en place

☐ Tranchées d'épandage

Longueur = m soit tranchée(s) x m

Profondeur = m Largeur = m

☐ Lit d'épandage

Surface = m² soit m x m

Profondeur = m

Partie réservée à l'agent du SPANC

Les éléments fournis sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?

☐ Oui ☐ Non

L'implantation de la filière est-elle adaptée aux contraintes sanitaires ? (proximité d'une zone à enjeux sanitaires ou d'un captage privé d'eau)

☐ Oui ☐ Non

Le volume du bac à graisses est-il adapté ?

☐ Oui ☐ Non

Le volume de la fosse est-il adapté ?

☐ Oui ☐ Non

Le volume du préfiltre est-il adapté ?

☐ Oui ☐ Non

Dispositif réglementaire ?

☐ Oui ☐ Non

Le dispositif de traitement est-il adapté aux contraintes de sol ? (perméabilité, nappe, pente, etc.)

☐ Oui ☐ Non

Le dimensionnement du dispositif de traitement est-il adapté au logement/capacité d'accueil ?

☐ Oui ☐ Non

Épandage par un massif reconstitué

- ☐ Lit filtrant vertical non drainé
- ☐ Lit filtrant drainé à flux horizontal
- ☐ Filtre à sable vertical drainé
- Longueur = m Largeur = m
Surface = m² Profondeur = m
- ☐ Tertre d'infiltration
- Hauteur = m Longueur à la base = m
Longueur au sommet = m
Largeur à la base = m
Largeur au sommet = m
- ☐ Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de Zéolithe
- Fournisseur :
Surface de filtration = m²

*Veuillez renseigner
les caractéristiques
ci-dessous*

Le dispositif de traitement est-il adapté aux contraintes de sol ?
(perméabilité, nappe, pente, etc.)

☐ Oui ☐ Non

Le dimensionnement du dispositif de traitement est-il adapté au logement/capacité d'accueil ?

☐ Oui ☐ Non

INSTALLATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT : FILIÈRE AGRÉÉE

Dénomination commerciale/Titulaire de l'agrément :
.....
Modèle :
Numéro d'agrément :
Capacité de traitement (en Équivalents-Habitants) : EH

Filière réglementaire ?

☐ Oui ☐ Non

Le dispositif agréé est-il adapté au contexte (type d'usage, sensibilité du milieu, immeuble) ?

☐ Oui ☐ Non

DISPOSITIFS ANNEXES ÉVENTUELS

☐ Chasse Automatique (chasse à auget, auget basculant)
Volume de la bâchée : L
☐ Pompe ou système de relevage
Volume du poste : L
Usage : ☐ Eaux brutes ☐ Eaux prétraitées ☐ Eaux traitées

Le dispositif annexe est-il adapté au projet ?

☐ Oui ☐ Non

MODALITÉS D'ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES

☐ Par infiltration dans le sol en place

☐ Via le dispositif de traitement par épandage

☐ Tranchée(s) d'infiltration / d'irrigation (barrer la mention inutile)

Longueur = m soit tranchée(s) x m
Profondeur = m

☐ Lit d'infiltration / d'irrigation (barrer la mention inutile)

Surface = m² soit m x m
Profondeur = m

☐ Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel (joindre obligatoirement une étude particulière)

☐ Fossé existant : préciser le type d'exutoire du fossé (si connu) :

.....
.....
.....

Propriétaire/gestionnaire :
.....

Cas de rejet par infiltration :

Le rejet est-il adapté au contexte parcellaire et à la nature du sol ?

☐ Oui ☐ Non

Cas de rejet en milieu superficiel :

Aucune autre solution n'est envisageable ?

☐ Oui ☐ Non

Le pétitionnaire possède-t-il l'autorisation de rejeter ?

☐ Oui ☐ Non

☐ Cours d'eau, mare, étang, etc. : nom (si connu) :

.....
.....

Propriétaire/gestionnaire :

.....

Les eaux traitées se déversent-elles dans un réseau d'eaux pluviales ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, veuillez cocher ci-dessus la nature de l'exutoire de ce réseau.

☐ Par rejet dans un puits d'infiltration (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)

Cas de rejet dans un puits :

Le rejet est-il autorisé ?

☐ Oui ☐ Non

Si le propriétaire n'est pas le demandeur : Fournir une copie de l'autorisation de rejet des eaux traitées.

PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE

■ Copie de l'Étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière.

■ **Le cas échéant**, accord du propriétaire de l'exutoire (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel).

ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts. En outre, il s'engage:

- À informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC ;
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ;
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- À procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC. Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC
- À ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément (filières agréées) ;
- À s'acquitter des redevances suivantes correspondantes:

Permis de construire Construction neuve ou déjà existante			Réhabilitation ou création sans permis de construire et sans subvention		
Contrôle de Conception (€)	Contrôle d'Exécution (€)	Total (€)	Contrôle de Conception (€)	Contrôle d'Exécution (€)	Total (€)
100,00 €	150,00 €	250,00 €	80,00 €	120,00 €	200,00 €

Fait àLe

Signature du demandeur :